

La médiathèque Bernard Chapelon
invite les photographes amateurs

à poser leur regard sur ... **LA TRACE**

laissée par l'homme dans
son environnement

concours photo

Jusqu'au 30 septembre 2024

Concours à partir de 12 ans

Renseignements : 04.77.24.25.59

Règlement et inscription :

<https://commune-boen.fr/>



extrait du règlement

Le concours comprend **deux catégories de participants** :

- **Catégorie jeune de 12 à 17 ans.**
- **Catégorie adulte à partir de 18 ans.**

Le nombre de photos par participant est limité à 3 maximum et chaque cliché devra avoir un titre.

Un participant ne pourra être lauréat que pour une photo dans le cadre des prix du jury.

Les inscriptions seront réalisées via le formulaire d'inscription en ligne <https://framaforms.org/inscription-concours-la-trace-1714307290> ou par remplissage du bulletin d'inscription papier disponible à la médiathèque de Boën (tél. : 04.77.24.25.59).

En cas d'inscription d'une PERSONNE MINEURE, remplir obligatoirement les renseignements concernant la personne responsable et l'autorisation parentale.

Envoi de l'inscription et des photographies à : mediatheque@boen.fr.

Chaque cliché devra être renommé de manière suivante :

Catégorie participants _ Nom Prénom de l'auteur _ titre photo

Si la photographie est un art qui peut impliquer de la retouche, celle-ci ne devra pas dénaturer outre mesure le cliché initial. Les montages et collages ne sont pas autorisés. Les photos peuvent être en **Couleur** ou en **Noir et blanc** tous les clichés devront être **enregistrés au format JPEG HD**.

*Minimum : 1770*2355 ppi pour un format 30*40 cm (résolution de 150 ppi.)*

*Mini. conseillé : 2596*3453 ppi pour un format 30*40 cm (résolution de 220 ppi.)*

Aucune photo avec marge, signature, ou quelconque inscription rajoutée ne sera acceptée.

Le jury aura pour mission de sélectionner les photographies présentées pour une exposition en fin d'année 2024 et de primer 2 photographies dans chaque catégorie.

Les fichiers seront imprimés par nos soins en format 30x40 cm.

Le jury ne saurait être contraint d'argumenter les raisons de ses choix en matière de présélection et de sélection des vainqueurs.

Cette exposition pourra ensuite être amenée à circuler (prêt gratuit à : bibliothèques, événements locaux...).

Les critères de sélection seront le respect du thème, la qualité artistique, l'originalité.

Le palmarès sera rendu public le samedi 7 décembre 2024 à 11h lors de la cérémonie de remise des prix. **Les lauréats devront être présents ou représentés à la remise des prix.**

1^{er} prix de chaque catégorie : 35 euros

2^e prix de chaque catégorie : 25 euros

Prix du public : 20 euros